



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Mali
Agence Principale de Bamako
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°AO/D00/AP/03/2024

**APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE DEUX (02) ONDULEURS
POUR L'ALIMENTATION EN COURANT RÉGULÉ DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS
DE SECURITE DU POSTE DE CONTRÔLE DES ENTREES ET DE LA SALLE DE TRI DE
L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO À BAMAKO.**

Janvier 2024

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent appel d'offres restreint a pour objet de sélectionner une entreprise pour le remplacement de deux onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

2. Allotissement

Le présent appel d'offres ne comprend qu'un seul lot.

3. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

4. Visite des lieux

Une visite des lieux obligatoire, prévue le samedi 27 janvier 2024 à 10 h 30 mn, préalablement à la soumission sera effectuée par les entreprises pour appréhender les contraintes techniques et les difficultés d'exécution qui auraient été omises ou pas clairement définies.

5. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins six (06) mois à compter de la date de dépôt.

6. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les notices des équipements fournis par le soumissionnaire dans le cadre de l'appel d'offres peuvent être rédigés en anglais, à condition d'être accompagnés d'une traduction des passages pertinents dans la langue française.

7. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quel que soit le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

8. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

9. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

10. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermées, l'enveloppe externe portant la mention :

« Appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux (02) onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de sécurité du poste de contrôle des entrées et de la salle de tri de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako ».

A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DÉPOUILLEMENT

Au centre

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI
94, Avenue Moussa TRAVELE
BP 206 BAMAKO – MALI

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- une présentation de la société soumissionnaire comprenant les documents administratifs (attestation INPS, quitus fiscal, attestation du RCCM et les références ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

11. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront impérativement être déposées au secrétariat du Service de l'Administration, du Patrimoine et de la sécurité de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako au plus tard le 20 février 2024 à 17 heures précises.

12. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de conformité, et à l'évaluation des offres reçues. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de l'entreprise peuvent être exigées avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique conforme est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des équipements.

DEUXIEME PARTIE : CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES (CPTP)

1 - OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les travaux relatifs au remplacement de deux onduleurs de 10 et de 20 KVA respectivement pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako.

2 - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Les installations existantes sont décrites ci-dessous.

Il s'agit de :

- un onduleur Merlin Gérin Comet 31 20 KVA pour la salle de tri

- Réseau : 3 phases, 380-415V, 91A, 50/60Hz
- Utilisation : monophasé, 220/230/240 V, 91A, 50/60Hz
- Batterie : 288V 24Ah

- un onduleur Merlin Gérin Comet 31 10 KVA pour le poste de contrôle des entrées

- réseau : 3 phases, 380-415V, 46A, 50/60Hz
- Utilisation : monophasé, 220/230/240 V, 46A, 50/60Hz
- Batterie : 240V 14Ah

- les coffrets et les disjoncteurs de protection des onduleurs.

Toutes les installations de l'Agence Principale fonctionnent sur un schéma de liaison à la Terre de type IT (Neutre du transformateur isolé par rapport à la Terre et les masses d'utilisation sont reliées à la Terre).

Les machines de traitement de billets sont alimentées par l'onduleur de 20 KVA, également en régime IT. Cependant, un réseau de terre de type TN-S a été réalisé coté utilisation par l'intermédiaire d'un transformateur BT/BT à enroulements séparés.

3 - CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser consistent essentiellement en :

- la dépose des deux onduleurs à remplacer ;
- la fourniture, l'installation de deux nouveaux onduleurs de 10 et de 20 KVA 3:1 ;
- la mise aux normes du coffret de protection des onduleurs ;
- les essais de fonctionnement et de mise en service.

IMPORTANT :

- Les onduleurs à fournir et à installer doivent être de dernière génération et de bonne marque.
- Les travaux devront être exécutés conformément aux normes et règlements en vigueur.

- La documentation technique des onduleurs proposés sera impérativement rédigée en langue française et jointe à l'offre.

- Les travaux se feront toutes sujétions comprises avec le plus grand soin. En tout état de cause, les nouvelles installations ne seront acceptées que si elles sont d'une finition irréprochable, tant dans le choix du matériel utilisé que dans sa mise en œuvre. En conséquence, les coûts des prestations devront comprendre toutes les dépenses nécessaires à une bonne exécution des travaux.

Remarques :

Il sera précisé dans l'offre :

- ✓ le délai de validité de l'offre,
- ✓ le délai de livraison,
- ✓ le délai d'exécution de travaux,
- ✓ la garantie (durée et contenu).

4 - SPECIFICATIONS DES ONDULEURS A INSTALLER

Les onduleurs qui devront être entièrement tropicalisés, seront livrés conformément aux caractéristiques minimales ci-après :

Domaine d'application : installations et équipements informatiques

Nombre : Deux (02)

Onduleur de 10 KVA	Onduleur de 20 KVA
<p><u>Model</u> et marque : a préciser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée principale 400 V 3 phases • Autre tension d'entrée : 380 V 415 V • Fréquence : 50-60Hz • Tension de sortie principale : 230 V • Autre tension de sortie : 220 V 240 V • Puissance nominale : 10 kW • Puissance nominale : 10 kVA • Batterie : 240V 14Ah 	<p><u>Model</u> et marque : a préciser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tension d'entrée principale : 400V 3 phases • Autre tension d'entrée : 380 V 415 V • Fréquence : 50/60Hz • Tension de sortie principale : 230 V • Autre tension de sortie : 220 V 240 V • Puissance nominale : 20 kW • Puissance nominale : 20 kVA • Batterie : 288V 24Ah

5 - CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	U	QTE	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
I.	FOURNITURE ET POSE DE DEUX (02) ONDULEURS POUR L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BAMAKO				
1	Fourniture et installation d'onduleur 10 KVA 400 V, 3 branches de batteries modulaires intelligentes internes 14 Ah, extensible	U	1		
2	Fourniture et installation d'onduleur 20 KVA 400 V, 3 branches de batteries modulaires intelligentes internes 24 Ah, extensible	U	1		
3	Mise aux normes du coffret de protection (terre, liaisons, grilles, fermeture, disjoncteurs, etc.)	U	1		
II.	<u>OPTION</u>				
	Lot de pièces de rechange de première nécessité				
	SOUS TOTAL 2				
	TOTAL GENERAL I + II				

NB : Ce cadre est donné à titre indicatif. Il peut donc être complété sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire. Le cas échéant, les modifications, ajouts ou retracts doivent être dûment motivés.

LETTRÉ DE SOUMISSION

Fourniture et pose de deux (02) onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux (02) onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :
 - 1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,
 - 2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux,
 - 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,
 - 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,
 - 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n°*[numéro de compte en vingt quatre caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

(Modèle)

Entête de la Banque

CAUTION D'AVANCE DE DÉMARRAGE

OBJET : Lettre de garantie à première demande du contrat relatif à fourniture et la pose de deux (02) onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Nous faisons référence au contrat de travaux signé le ----- entre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise -----, (adresse)..... pour -----à l'Agence Principale de Bamako.

Il ressort de l'article n°... du contrat faisant partie des pièces contractuelles, que ----- doit garantir l'avance de démarrage dudit contrat par une caution bancaire d'un montant de XOF(montant en lettre et en chiffre)

En conséquence, à la demande de l'Entreprise -----, nous soussignés, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., vous garantissons irrévocablement par la présente lettre de garantie, l'avance de démarrage du contrat de marché des travaux de(libellé du marché) à concurrence du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de F CFA (montant en lettre et en chiffre).

Nous, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le ----- et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'Entreprise ----- ne remplirait pas ses obligations dans le cadre de l'exécution dudit contrat de marché de travaux signé le ----- et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'Entreprise ----- a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remis. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Nom, Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer

(Modèle)

Entête de la Banque

CAUTION DE BONNE FIN D'EXÉCUTION

Objet : Lettre de garantie à première demande de la garantie du contrat de marché relatif à fourniture et la pose de deux (02) onduleurs pour l'alimentation en courant régulé des installations et équipements de la salle de tri et du poste de contrôle des entrées de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Nous faisons référence au contrat de marché de travaux signé leentre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise, (adresse) pour (objet du marché).....

Il ressort de l'article du contrat faisant partie des pièces contractuelles, que l'entreprise..... doit garantir la Bonne fin d'exécution dudit contrat par une caution bancaire d'un montant deF CFA .

En conséquence, à la demande de l'entreprise, nous soussignés, (Banque) au capital de..... F CFA, (adresse)..... , vous garantissons irrévocablement par la présente, la Bonne fin d'exécution du contrat de marché des (objet du marché) du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de F CFA.

Nous nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'entreprise..... ne remplirait pas ses obligations de bonne exécution dudit contrat de marché de travaux signé le et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'entreprise a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remis. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Nom, Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer